

Nantes, le 11 octobre 2022

## Contrat territorial du Sud Ouest : Plus de 20,2 M€ investis par Nantes Métropole, en priorisant les enjeux fonciers, l'agriculture et les mobilités douces

6 contrats territoriaux ont été finalisés après 18 mois de dialogue de proximité entre Nantes Métropole et les 24 communes qui la composent. Aujourd'hui Johanna Rolland, Présidente de Nantes Métropole, et les maires des communes du Pôle Sud-Ouest, ont signé le second contrat territorial, avec un engagement financier de plus de 20,2 M€, qui axe ses priorités sur les enjeux fonciers, l'agriculture, les mobilités douces.

12 vices-présidents de Nantes Métropole ont participé à plus de 30 réunions et dialogué avec les maires de Nantes Métropole et leurs adjoints pour que les attentes et les besoins des territoires soient pris en compte. Le contrat signé aujourd'hui fixe les enjeux et projets partagés à mener ensemble dans le mandat dans l'intérêt du territoire des communes de Bouaye, Bouguenais, Brains, La Montagne, Le Pellerin, Nantes, Saint-Aignan de Grand Lieu, Saint-Léger-les-Vignes, Saint-Jean-de-Boiseau.

*« En 20 ans, les liens entre Nantes Métropole et les 24 communes n'ont cessé de se renforcer et de s'affirmer. Le pacte de gouvernance 2020-2026 fixe la vision commune et les principes de cette dynamique métropolitaine : des valeurs fortes pour une Métropole solidaire, et le respect de l'identité de chaque commune, dans un partenariat fort avec les maires et élus municipaux. Pour une Métropole forte qui porte des projets structurants avec la proximité comme méthode »,* déclare Johanna Rolland, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole.

*« Ces contrats concrétisent le travail itératif organisé entre les services et élus communaux avec les directions et élus métropolitains en charge des politiques publiques. Pour Saint-Aignan de Grand Lieu, cela marque l'attention portée par la métropole aux intentions communales comme le secteur de la Garotterie »* déclare Jean-Claude Lemasson, maire de Saint-Aignan de Grand Lieu, vice-président de Nantes Métropole chargé de la proximité.

### Le contrat territorial du Sud Ouest :

Des enjeux clés ont été identifiés :

- **Les enjeux fonciers**, tant dans le domaine du développement économique que celui de l'aménagement urbain,
- **L'agriculture**, avec un souhait particulier d'assurer la transmission des exploitations,
- **Les mobilités douces**, avec la volonté de créer un maillage territorial adapté au territoire.

### Comment sont-ils élaborés ?

Les contrats territoriaux reposent sur un diagnostic partagé avec les élus des territoires et un dialogue approfondi avec les vices-présidents thématiques. Ils permettent de définir collectivement les enjeux

des territoires, en prenant en compte leurs spécificités. Ils se déclinent en plans d'actions à l'échelle du territoire de pôle et de chaque commune.

L'animation des contrats territoriaux, par Jean-Claude Lemasson - vice-président chargé de la proximité à Nantes Métropole, a réuni l'ensemble des maires et/ou leurs adjoints autour de deux temps.

### **1/ L'étape de diagnostic partagé :**

Le premier temps de diagnostic a permis aux élus de partager à la fois une vision partagée de la situation de leur pôle et de leur commune au sein du territoire métropolitain, et de débattre et préciser collectivement leurs enjeux de foncier, de démographie, de mobilités, d'économie, d'emploi, de logements, d'environnement, de biodiversité, d'énergies, de risques, de santé...

### **2/ L'étape de dialogue :**

Forts de cette connaissance partagée, le second temps a permis aux élus de dialoguer de thématiques métropolitaines avec les expressions et les attentes spécifiques de chaque territoire. 4 étapes de dialogue ont mis en perspective les synergies à l'échelle de chaque pôle et également entre plusieurs territoires, autour des possibles de plusieurs politiques publiques : « développement économique et emploi », « mobilités et espace public », « biodiversité, cycle de l'eau, agriculture et alimentation » et « résilience, foncier, développement urbain, habitat, foncier, logement ».

Le contrat permet ainsi de formaliser le cap métropolitain tracé à l'échelle territoriale, et précise l'intervention métropolitaine pour chacune des communes. Il constitue également, notamment grâce à son guide d'actions opérationnelles, un outil de suivi pour le mandat.

Déclinés à l'échelle du territoire de chaque pôle de proximité, les contrats territoriaux sont conclus à compter de leur date de signature jusqu'à l'issue du mandat local 2020-2026.

## **Quelques exemples d'opérations en cours sur le pôle sud ouest**

### **Pour la ville de Bouaye**

Pour Jacques Garreau, maire de Bouaye : **« Le nouveau contrat territorial désormais élaboré à l'échelle opérationnelle du pôle sud-ouest a été approuvé par notre Conseil municipal le 6 octobre dernier. La feuille de route de la Ville de Bouaye traduit notre volonté commune d'améliorer la qualité de nos espaces publics pour favoriser les déplacements des piétons et des cyclistes ainsi qu'un renforcement de la présence végétale au cœur de nos bourgs ».**

#### **- Rues de Plaisance et de la Gagnerie (680 k€)**

Requalification de la voirie comportant des aménagements alternatifs (dés-imperméabilisation et gestion des eaux de pluie par infiltration). Début des travaux en novembre 2022 à la suite de ceux de réhabilitation du réseau d'assainissement d'eaux usées.

#### **- Place de l'Édit de Nantes (400 k€)**

En accompagnement du projet communal du nouveau groupe scolaire Victor Hugo, l'aménagement consistera à créer un parvis devant l'école publique et un espace de stationnement végétalisé. Les études sont en cours et les travaux seront réalisés en coordination avec la livraison de l'école envisagée à la rentrée scolaire 2025.

#### **- Liaisons de maillage intercommunal (3,3M€)**

Dans le cadre du Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables (SDIC), deux axes sont mis à l'étude en fin d'année 2022 : la liaison lycée de Bouaye – La Montagne, travaux envisagés en 2025, et la liaison Brains – Saint-Léger- les-Vignes – Bouaye, travaux envisagés en 2026.

#### **- Projets agricoles**

Nantes Métropole accompagne la commune sur deux projets agricoles :

- la ferme de la Mévelière, sur un foncier communal où les élus installent deux exploitations agricoles.
- la ferme du Bois Olive, située à proximité du collège Bellestre et pour laquelle Nantes Métropole porte l'acquisition de la maison et organise une convention multi-partite sous l'égide du service Stratégie Foncière.

### - AMI Cœur de bourg / cœur de ville

Bouaye a été la première commune de Nantes Métropole à s'engager dans l'AMI organisé par le département de Loire-Atlantique. La Métropole a accompagné la commune sur l'étude urbaine qui est en voie de finalisation. Cela permettra à la commune de bénéficier d'aides financières sur ses projets d'équipements municipaux alors que Nantes Métropole bénéficiera d'aides sur les projets d'espaces publics.

### Zoom sur Le Parking Relais de Bouaye

Avec la construction du parking relais (P+R) complémentaire à celui de la gare TER, c'est une nouvelle offre de stationnement qui est proposée sur la commune de Bouaye et pour l'ensemble des habitants du pôle de proximité Sud Ouest.

Le nouveau parking comprend **190 nouvelles places de stationnement sur 7 000m<sup>2</sup> dont 4 places handicapés** afin de compléter l'actuel parking de la gare - ce qui porte le nombre de places à 339 sur ce secteur. Le chantier a duré 6 mois au début de l'année 2020. La création du parking relais aura coûté 850 000 euros TTC. Le parking réalisé a un faible impact environnemental, le revêtement des stationnements a été traité en pavés à joint engazonnés, les circulations automobiles en enrobé clair et les voies piétonnes ont été sablées. Des couleurs claires ont été préconisées permettant de réduire les effets de chaleur. Un portique d'accès a été installé afin de limiter la hauteur des véhicules. L'éclairage est calé sur les horaires de la coupure nocturne de la commune (minuit-6h).

Les Parkings-Relais favorisent le report modal de la voiture vers les transports collectifs. Un pas supplémentaire, renforçant le rôle des P+R dans la stratégie mobilité de la métropole, a été franchi en décembre 2018, avec la mise en œuvre du nouveau dispositif de gestion des accès et tarification des P+R à contrôle d'accès. Un meilleur contrôle permet de confirmer la gratuité du stationnement pour les usagers des transports en commun et de développer de nouveaux services (ticket combiné P+R - TC pour les usagers occasionnels à la journée...). Les P+R sont par ailleurs gratuits le dimanche pour les utilisateurs de transports collectifs.

Sur la métropole, l'offre stationnement P+R représente 8 651 places.

La capacité d'accueil P+R a augmenté de 16% entre 2019 et 2021 (notamment pour les P+R à contrôle d'accès grâce à la livraison des P+R Porte de Vertou et Neustrie)

## Pour la ville de Bouguenais

*« Par ce contrat, nous renforçons ce lien qui unit la ville de Bouguenais et les 23 autres communes de la métropole vers un objectif commun : la bonne gestion des politiques publiques locales déléguée démocratiquement. Ce trait d'union doit nécessairement se concrétiser dans la proximité mais aussi dans les investissements structurants, et bien sûr sous l'égide du Maire. C'est ainsi que nous ferons vivre ce contrat qui permettra à la ville de Bouguenais de bénéficier d'un programme d'investissement ambitieux », Sandra Impériale, maire de Bouguenais.*

### - Place de la Chapelle ( 600 k€)

Requalification de la place identifiée comme îlot de chaleur, opération inscrite au programme « places et placettes », les études débutent en novembre 2022 pour des travaux envisagés en 2024.

### - Rue Jean Mermoz (600 k€)

Requalification de la voirie en accompagnement de plusieurs opérations d'habitat. Début des études en 2023 pour des travaux en 2024 à la suite de ceux de réhabilitation du réseau d'assainissement d'eaux usées.

### - Centre-bourg phase 2 (1,5M€) .

Après une 1ère tranche réalisée en 2020, poursuite de la requalification des espaces publics du centre-bourg comportant de l'enfouissement de réseaux aériens dont les études débuteront en 2024 pour des travaux en 2025.

### - Boulevard Nelson Mandela et Eugène Pottier (700 k€)

Après une 1ère phase réalisée en 2017, poursuite de l'aménagement d'un couloir bus sur les lignes 78, 88 et E8 express dont les études sont en cours pour des travaux envisagés en 2023.

L'aménagement intégrera également l'axe cyclable magistral en direction de Nantes inscrit au schéma directeur des itinéraires cyclables.

### - Avenue de l'Aviation

Aménagements concernant la requalification de la rue de l'Aviation (3,5M€) et du carrefour Jules Vallès et Moulin Cassé (1,1M€) dont le début des études est programmé en 2023.

## Pour la ville de Brains

**« Le contrat territorial que nous signons aujourd'hui est une belle illustration du travail partenarial mené avec la métropole. Les habitants de Brains vivent, se déplacent, travaillent sur un territoire qui dépasse la frontière communale. Il va permettre notamment de mener à bien la voie d'entrée vers le bourg, ou encore la ZAC des Cartrons, pour répondre aux enjeux de demain »,** Laure Beslier, maire de Brains

### - Rue Jules Verne (550 k€)

Voie d'entrée vers le centre-bourg, le projet consiste à aménager des ouvrages dans le cadre de la ville apaisée. Les études sont en cours et les travaux envisagés en 2023.

### - Liaison de maillage intercommunal (1,600M€)

Dans le cadre du Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables, réalisation d'une liaison entre les bourgs de Brains et Bouaye nécessitant des acquisitions foncières via une enquête publique, les études débutent en 2023 pour des travaux envisagés en 2025.

### - Extension de la station de traitement d'épuration des eaux usées

La direction du cycle de l'rau travaille sur le projet d'extension de la station de traitement d'épuration des eaux usées qui permettra à la commune de retrouver des capacités de création de nouveaux logements ce qui n'était quasiment plus possible au regard de la saturation de la station.

### - ZAC des Cartrons

Après une phase de concertation et d'études préalables, Nantes Métropole devrait approuver la création d'une Zone d'Aménagement Concerté sur le secteur des Cartrons au conseil métropolitain de décembre 2022. Ce futur quartier comprendra 185 logements environ avec une offre diversifiée en termes de mixité sociale mais aussi sur des offres adaptées aux seniors ou en habitat partagé par exemple.

## Pour la ville de La Montagne

**« Les territoires des 8 communes du pôle constituent un patrimoine écologique considérable : zones humides et agriculture, estuaire de la Loire et lac de Grand-Lieu. Avec ce contrat, nous avons un outil pour préserver cette richesse et pour aller plus loin grâce aux projets de transports en commun, d'aménagements cyclables, de végétalisation... Autant de réalisations à venir qui amélioreront le cadre de vie des habitants »,** Fabien Gracia, maire de la Montagne.

### - Rue du Drouillard (500 k€)

Requalification de la voirie comportant des aménagements alternatifs (dés-imperméabilisation et gestion des eaux de pluie par infiltration) et la mise en place d'une vélo rue. Les études sont en cours pour des travaux en 2023.

### - Place de Similen Guérin (500 k€)

Requalification de la place identifiée comme îlot de chaleur, opération inscrite au programme « places et placettes », les études débutent en 2023 pour des travaux envisagés en 2024.

### - Liaison de maillage intercommunal (1,700M€)

Dans le cadre du Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables, réalisation d'une liaison entre la commune et le lycée de Bouaye, les études débutent en 2023 pour des travaux envisagés en 2025.

### - Le projet de nouvelles déchetterie et caserne SDIS

Restructuration de la déchetterie sur son site actuel et création d'un nouveau centre de secours. Ces équipements publics intercommunaux nécessiteront des aménagements d'espace public en coordination, programmés en 2024/2025.

### - AMI Cœur de bourg / cœur de ville

Nantes Métropole va accompagner la commune dans l'AMI organisé par le département de Loire-Atlantique en vue de la définition d'un projet assurant la dynamisation du cœur de bourg. A terme, cela permettra à la commune de bénéficier d'aides financières sur ses projets d'équipements municipaux alors que Nantes Métropole bénéficiera d'aides sur les projets d'espaces publics.

## Pour la ville de Le Pellerin

### - Carrefour Cochère/Jaunaie (550 k€)

Création d'un carrefour giratoire et dans le cadre du prolongement de la ligne TAN E8 express à titre expérimental, réalisation d'une palette provisoire de retournement. Les travaux ont été réalisés cet été pour une mise en service de la ligne de bus fin août 2022.

### - Rues du Chêne Vert et Croix Hubin (560 k€)

Requalification de la voirie en accompagnement d'une opération d'habitat dont les travaux sont en cours. Début des études fin 2022-2023 pour des travaux programmés courant 2024.

### - Place du Commandant l'Herminier (500 k€)

Aménagement place du Commandant l'Herminier (500 K€). Les études débuteront en 2023 pour des travaux programmés fin 2024.

## Pour la ville de Saint-Aignan-de-Grandlieu

### - Rue des Frères Rousseau (350 k€)

Voie traversante au sud du centre bourg, le projet consiste à aménager des ouvrages dans le cadre de la ville apaisée. Les études sont en cours et les travaux envisagés en 2023.

### - Rue du Pinier (150 k€)

Voie desservant des zones pavillonnaires, le projet consiste à aménager des cheminements piétons sécurisés. Les études sont en cours et les travaux envisagés fin 2023.

### - Route de la Garotterie (560 k€)

Voie traversante au nord du centre-bourg, le projet consiste à requalifier les espaces publics En accompagnement du réaménagement du pôle commercial du haut bourg, les études vont débuter en 2023 et les travaux sont programmés en 2025 ;

### - Projets agricoles : ferme des 1000 Bras

Nantes Métropole accompagne la commune et les porteurs du projet sur la ferme des 1000 Bras. L'installation pourrait se faire sur un foncier métropolitain.

## Pour la ville de Saint-Jean-de-Boiseau

**« Le contrat de territoire concrétise les engagements réciproques entre notre commune et la métropole tout en s'inscrivant dans le projet porté par les huit communes du pôle sud-Ouest. Pour Saint-Jean-de-Boiseau, ce contrat nous permettra de poursuivre l'aménagement des voiries et des espaces publics au bénéfice d'une ville apaisée et des modes actifs. La commune pourra poursuivre son projet déminéralisation et de renaturation de l'espace public, et celui de faire davantage de place à la nature dans le centre bourg »,** Pascal Pras, maire de Saint-Jean-de-Boiseau.

### - Rue des Genêts (300 k€)

Voies reliant le lotissement des Genêts au centre-bourg, le projet consiste à concevoir des aménagements dans le cadre de la ville apaisée (peinture, signalétique). Après une première tranche

réalisée fin 2020, poursuite des aménagements dont les études ont débuté en 2022, les travaux sont programmés début 2023 ;

### **- Rue Charles de Gaulle (240 k€)**

Voie traversante du centre-bourg, le projet consiste à aménager des aménagements (peinture, signalétique, etc) dans le cadre de la ville apaisée, comportant des aménagements alternatifs (dés-imperméabilisation et gestion des eaux de pluies par infiltration. Les études sont en cours et les travaux envisagés en 2023 ;

### **- Abords du complexe sportif des Genêts (760 k€)**

Requalification de la voirie et des espaces de stationnement, comportant des aménagements écologiques (dés-imperméabilisation et gestion des eaux de pluie) en accompagnement des opérations d'équipements communaux (multi accueil et dojo d'arts martiaux) dont les travaux sont en cours. Début des études fin 2022 pour des travaux programmés fin 2023 ;

### **- Étude hydraulique ruisseau des Fous**

La direction du cycle de l'eau de Nantes Métropole engage une étude sur le fonctionnement hydraulique du bassin-versant du ruisseau des Fous (entre St Jean-de-Boiseau et La Montagne) suite aux évènements pluvieux intenses de 2021 qui ont créé des désordres importants sur les constructions du secteur.

## **Pour la ville de Saint-Léger-les-Vignes**

**« La signature du contrat de territoire 2020/2026 acte les politiques publiques portées par Nantes Métropole, sur la totalité de son territoire. Les élus mais également les citoyens qui ont participé à la construction de ce contrat, peuvent être fiers de ce partage d'idées et de ce travail qui a pour finalité l'intérêt général métropolitain. Lorsque je fais un zoom sur la commune de Saint-Léger-les-Vignes et sa spécificité territoriale, dorénavant, avec l'investissement non territorialisé, j'ai vraiment le sentiment que les habitants se sentiront considérés comme des habitants métropolitains au même titre que les habitants des 23 autres communes », Patrick Grolier, maire de Saint-Léger-les-Vignes.**

### **- Village de la Haute Galerie (730 k€)**

Requalification des espaces publics de la partie Est du village en y intégrant l'enfouissement des réseaux aériens. Les études ont débuté et les travaux sont programmés en 2024.

### **- Offre Habitat seniors**

La Métropole accompagne la commune dans son souhait d'apporter à ses habitants une offre d'habitat pour les seniors qui souhaiteraient s'installer dans le bourg pour bénéficier des commerces et services existants (coiffeur et cabinet de kiné).

**Accédez à la carte des pôles de proximité,**

**<https://nantesmetropole.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=af04a991d8fd4b2b9e1fc82df26fc16b>**